

PÊCHES ET AQUACULTURE

EN NOUVELLES

SOMMAIRE

Nouveau plan d'action pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales

2

Pêche à la crevette de roche sur la Côte-Nord : une nouvelle avenue explorée

3

Aperçu des interventions en 2017-2018 dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales : un secteur dynamique!

Mise à l'eau des cages à homard en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

4

Les hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent : une nouvelle référence

Le 15 juin dernier, je me suis rendu en Gaspésie, en compagnie de mes collègues ministres, MM. François Blais et Pierre Moreau, afin de rencontrer les travailleurs touchés par la fermeture des zones de pêche en raison de la présence de baleines noires, ainsi que l'a annoncée le gouvernement fédéral.

Cette fermeture a entraîné la fin prématurée de la pêche au homard et celle d'autres espèces. Une telle décision a des conséquences importantes pour l'industrie des pêches. Afin de pallier les pertes causées par cette fermeture, le gouvernement du Québec a instauré différentes mesures dont les coûts sont évalués à près de quatre millions de dollars.

Mesures mises en oeuvre

- Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale permettra aux travailleurs de participer à des activités de formation en entreprise durant la période de fermeture des zones de pêche. Il offrira aussi aux entreprises un remboursement équivalant à 100 % des dépenses de formation admissibles, y compris les salaires de leur main-d'œuvre, jusqu'à concurrence de 20 dollars l'heure.
- Les pêcheurs seront admissibles au volet Protec-Pêche du Programme d'appui financier aux entreprises de pêche 2016-2019 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).
- Le MAPAQ et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation travailleront de concert pour accompagner les entreprises touchées.
- Le MAPAQ a aussi mis sur pied, dès l'annonce du gouvernement fédéral, un comité interministériel pour évaluer les conséquences de cette décision et pour assurer le lien entre les entreprises touchées par la fermeture des zones de pêche et le ministère des Pêches et des Océans.

Aussi, j'interpelle le gouvernement fédéral pour qu'il débourse les sommes associées aux pertes enregistrées à la suite de sa décision de fermer les zones de pêche en Gaspésie. À quelques semaines de la fin de la saison de la pêche, sa décision a des conséquences majeures pour l'industrie et ses travailleurs. Ce gouvernement ne peut pas décider de fermer des zones de pêche aussi importantes pour l'économie d'une région sans proposer des mesures compensatoires.

En juillet prochain, je serai à Terre-Neuve-et-Labrador pour la rencontre des ministres des Pêches. Au cours de cette rencontre, je proposerai la mise en place d'un protocole de cogestion dynamique de la présence des baleines noires dans les zones de pêche certifiées. Nous devons convenir ensemble des modalités de gestion afin d'assurer une prévisibilité des interventions.

Enfin, je réitère l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec à l'écocertification de nos pêcheries. L'industrie met beaucoup d'efforts pour accroître la durabilité des pratiques de pêche et il est crucial que les pêcheries écocertifiées puissent maintenir leur certification. Soyez assurés que nous collaborerons avec l'industrie en ce sens. D'ailleurs, le gouvernement du Québec soutiendra les projets qui visent à réduire les interactions avec les baleines. Cette volonté s'inscrit d'ailleurs dans le Plan d'action ministériel 2018-2025 pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales qui prévoit des actions relatives à l'exploitation durable des ressources aquatiques.

Bon été!



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

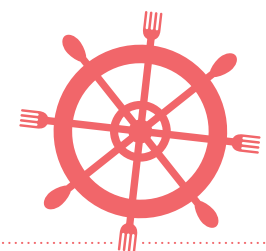
LAURENT LESSARD

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE PÊCHÉS ICI, MANGÉS ICI — ÉLEVÉS ICI, MANGÉS ICI

La commercialisation des produits aquatiques du Québec sur le marché intérieur est un enjeu des plus importants pour la croissance du secteur des pêches et de l'aquaculture. Afin d'appuyer l'industrie dans ses efforts visant à faire connaître les produits qu'elle a à offrir, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a lancé, le 27 avril dernier, une campagne de promotion générique originale sur les produits aquatiques du Québec qui se veut un complément des campagnes déjà existantes. En effet, le Ministère propose aux consommateurs une page Internet à caractère informatif et promotionnel qui décrit l'offre des produits aquatiques du Québec

et met en valeur leurs qualités distinctives. Les internautes qui parcourront cette page y découvriront des produits d'exception. Des capsules vidéo présentant des espèces vedettes seront également diffusées tout au long de l'année dans les médias sociaux. Pendant cette campagne, les consommateurs se laisseront sans aucun doute séduire par les poissons et les fruits de mer du Québec et l'information qu'ils recueilleront leur permettra de faire un choix éclairé en magasin.

On peut consulter la page Internet à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/pechesicimangesici



PÊCHÉS · ICI
MANGÉS · ICI

POISSONS ET FRUITS DE MER
• DU QUÉBEC •

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales
Direction des communications | 200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6 | www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Micheline Fournier, Mélissa Lapointe, Jean Lavallée, Rabia Siga Sow, Nathalie Moisan, Denis Desrosiers, Karine Villemaire.
PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR L'INDUSTRIE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Rabia Siga Sow,

de la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le 27 avril dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, dévoilait le Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025. Le principal objectif que vise ce nouveau plan d'action est de favoriser le développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales; il lui permettra de relever les défis auxquels elle est face et de maintenir le cap sur la croissance, au cours des sept prochaines années. Le plan d'action s'appuie sur les quatre orientations mises en avant dans la Politique bioalimentaire 2018-2022 – *Alimenter notre monde* :

- Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs;
- Des entreprises prospères, durables et innovantes;
- Des entreprises attractives et responsables;
- Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du secteur bioalimentaire.

CIBLES À ATTEINDRE D'ICI 2025

- Investir 200 millions de dollars dans le secteur de la capture, de l'aquaculture et de la transformation, dont une contribution de 80 millions de dollars du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- Doubler le volume de la production aquacole, soit de 1 600 à 3 200 tonnes.
- Faire croître de 52 % en 2015 à 70 % en 2025 la part des volumes de produits aquatiques écocertifiés québécois.
- Accroître de 20 % la valeur du contenu québécois dans les poissons et les fruits de mer achetés au Québec.
- Augmenter de 20 % la valeur des exportations des produits aquatiques du Québec.

On peut consulter le Plan d'action à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/planpechesaquaculture

VINGT ACTIONS POUR GUIDER L'INTERVENTION DU MAPAQ

CAPTURE	TRANSFORMATION	AQUACULTURE	COMMERCIALISATION	INNOVATION	CONCERTATION
<ol style="list-style-type: none"> Appuyer la reprise de la pêche au sébaste au moyen de nouveaux investissements visant l'adaptation des bateaux et des engins de pêche Revoir les modalités de financement de la flotte commerciale Revoir l'appui financier visant l'établissement de la relève dans le secteur de la capture Appuyer les projets visant la durabilité des activités de pêche ainsi que l'acquisition ou le renouvellement d'une écocertification relative aux produits aquatiques du Québec Favoriser l'amélioration de la sécurité à bord des bateaux de pêche 	<ol style="list-style-type: none"> Appuyer les projets visant la robotisation et l'automatisation des opérations de transformation des produits aquatiques du Québec Encourager les projets visant à accroître la valeur ajoutée des produits aquatiques, notamment par l'application de procédés biotechnologiques Favoriser les projets concernant la certification de la qualité et de la salubrité des produits aquatiques du Québec 	<p>PISCICULTURE</p> <ol style="list-style-type: none"> Appuyer le recours à des technologies et à des techniques novatrices favorisant l'amélioration des performances environnementales des entreprises Encourager les projets visant l'augmentation et la diversification de la production des entreprises piscicoles Soutenir les initiatives visant à promouvoir le secteur et à améliorer le positionnement de l'industrie sur les marchés de consommation <p>MARICULTURE</p> <ol style="list-style-type: none"> Améliorer le financement offert aux entreprises du secteur maricole Mettre en place un programme de financement des stocks en mariculture Assurer une compensation financière aux entreprises maricoles pour des pertes majeures liées à des catastrophes naturelles 	<p>SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR</p> <ol style="list-style-type: none"> Mettre en valeur les produits aquatiques du Québec Promouvoir les produits aquatiques du Québec <p>SUR LES MARCHÉS EXTÉRIEURS</p> <ol style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives de développement des marchés porteurs tels que la Chine et l'Union européenne 	<ol style="list-style-type: none"> Appuyer les projets de recherche-développement ainsi que les projets d'innovation des entreprises du secteur Renouveler les ententes avec les centres de recherche 	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivre les travaux du comité québécois de concertation sur les pêches et l'aquaculture commerciales

PÊCHE À LA CREVETTE DE ROCHE SUR LA CÔTE-NORD : UNE NOUVELLE AVENUE EXPLORÉE

Par Julie Boyer,

de la Direction régionale
de la Gaspésie

La crevette de roche (*Sclerocrangon boreas*) est une espèce marine côtière établie sur les fonds accidentés de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Elle n'a jamais été exploitée commercialement au Québec. Toutefois, en raison de sa grande taille, l'espèce pourrait, selon certains, occuper un créneau similaire à celui de la langoustine et diversifier l'offre régionale de produits de la mer.

En 2014, M. Mathieu Morin, alors biologiste au centre Merinov, à Sept-Îles, M. Bernard Sainte-Marie, chercheur de l'Institut Maurice-Lamontagne, M. Jean-Claude Brêthes, professeur de l'Université du Québec à Rimouski, et M^{me} Wassila Merabti, étudiante, ont entrepris des travaux de recherche en vue de documenter la répartition géographique et l'abondance de la crevette de roche et de vérifier les possibilités de capture et les volumes.

La première étape a consisté à cibler les zones d'abondance observées ou potentielles de la crevette de roche sur la Côte-Nord. L'équipe s'est appuyée sur le savoir traditionnel des pêcheurs côtiers, sur la modélisation de l'habitat et sur les relevés annuels du ministère des Pêches et des Océans (MPO). M. Sainte-Marie a en outre procédé à de nouveaux relevés scientifiques dans la baie Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles, afin de documenter l'abondance de la population de crevette selon la profondeur, la température et le substrat. En bref, les principales concentrations connues en milieu côtier à moins de 50 mètres de profondeur se retrouvent sur la rive sud de l'estuaire (secteur du Bic), sur la Moyenne Côte-Nord, soit de la baie Sainte-Marguerite jusqu'à Natashquan, et sur la Basse-Côte-Nord, à l'est de Saint-Augustin jusque dans le détroit de Belle Isle.

Le casier apparaissait comme le meilleur engin, potentiellement, pour capturer la crevette de roche, puisqu'il est de nature à assurer une bonne sélectivité et la protection de l'habitat. Aussi, la deuxième étape des recherches, réalisée en 2015 et en 2016 et s'appuyant sur l'étude de la littérature et sur la consultation de scientifiques et de membres de l'industrie des pêches regroupés en atelier, a été consacrée à la conception de trois modèles de casiers pour la pêche à la crevette de roche. Ces casiers devaient notamment être efficaces, sélectifs, facilement manipulables, résistants et abordables. Le premier modèle était un casier carré, le deuxième, un casier cylindrique et le dernier, un casier à deux étages.

Les troisième et quatrième étapes du projet ont consisté à tester l'efficacité des casiers dans des bassins (novembre 2015), puis dans la mer (mai 2016). Les résultats de ces essais ont révélé que le casier ne constituait pas un engin efficace pour la pêche de la crevette de roche.



Photo : © Merinov

Il a donc été décidé de miser sur une méthode de capture axée sur la prise accessoire. À l'été et à l'automne de 2016, ainsi qu'à l'été 2017, des sorties en mer ont été faites avec des pêcheurs de pétoncle et de concombre de mer, sous la direction de M^{me} Marie Lionard, biologiste de Merinov; elles avaient pour objet de caractériser les prises accessoires de crevettes de roche. La majorité des essais ont été menés avec des pêcheurs de la Côte-Nord, alors que quelques essais ont mis à contribution un pêcheur des Îles-de-la-Madeleine qui capture régulièrement des crevettes de roche à l'occasion de ses sorties de pêche au pétoncle à la drague. Il en est ressorti que la

crevette de roche était une prise accidentelle fréquente de la pêche au pétoncle ou au concombre de mer sur la Côte-Nord. Le nombre d'individus capturés par jour variait d'un minimum de 4 crevettes de roche dans la zone la moins propice, aux Îles-de-la-Madeleine (zone 20A), à un maximum de 137 dans la meilleure zone, qui s'étend de Sheldrake à Natashquan (zone 3). Les crevettes de roche capturées, principalement des femelles, étaient de bonne qualité pour la commercialisation, quoique la carapace d'un bon nombre fût colonisée de biosalissures marines.

Enfin, pour terminer ces travaux de recherche, M. Thomas St-Cyr-Leroux, biologiste de Merinov, entreprend actuellement une étude technico-économique visant à vérifier si la récolte de petits volumes de crevettes de roche pour un marché de niche et de proximité peut représenter une activité connexe intéressante pour un pêcheur de pétoncle ou de concombre de mer. Si les résultats sont favorables, ils renseigneront les pêcheurs et les gestionnaires sur la faisabilité d'une pêche à la crevette de roche, tout en éclairant leur décision quant à une possible exploitation commerciale de ce crustacé.

Notons que ces travaux de recherche ont bénéficié de l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du MPO.

APERÇU DES INTERVENTIONS EN 2017-2018 DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES : UN SECTEUR DYNAMIQUE!

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES SELON LES QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT :

- Flotte de pêche
- Recherche-développement
- Initiatives collectives
- Transformation, aquaculture et valorisation de la biomasse

FLOTTE DE PÊCHE :

- 11 interventions totalisant 275 000 \$ d'aide financière pour la relève
- 84 interventions sous la forme de garanties de prêt pour un total de 27,1 M\$

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT :

- Mise en œuvre de 19 nouveaux projets de recherche-développement axés sur l'innovation
- Investissements totaux de 7,8 M\$
- Aide financière totale de 3,1 M\$

INITIATIVES COLLECTIVES :

- Mise en œuvre de 21 projets
- Investissements totaux de 1,5 M\$
- Aide financière totale de 674 000 \$

TRANSFORMATION, AQUACULTURE ET VALORISATION DE LA BIOMASSE :

- Réalisation de 34 projets
- Investissements totaux de 44,6 M\$
- Aide financière totale de 6,1 M\$

INCIDENCE SUR L'EMPLOI :

- Création de 50 emplois et consolidation de 2 233 emplois

MISE À L'EAU DES CAGES À HOMARD EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par **Karine Villemaire**

de la Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine

Et **Thierry Marcoux**

de la Direction régionale de la Gaspésie

Bien que le printemps ait été tardif cette année, l'animation des quais, l'appareillage des bateaux de pêche et la préparation des usines de transformation de produits marins nous ont rappelé que la saison de pêche était à nos portes. Les aléas de la météo n'ont pas empêché les activités entourant la mise à l'eau des cages de homard d'avoir lieu, tant en Gaspésie qu'aux Îles-de-la-Madeleine.

Ainsi, les 27 et 28 avril derniers, au quai de L'Anse-à-Beaufils, en Gaspésie, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, et le ministre responsable de la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Moreau, étaient sur place pour participer à la tradition gaspésienne de la mise à l'eau des casiers. Aux Îles-de-la-Madeleine, les activités correspondantes, organisées par la Fondation Wilkie-Deraspe, se sont déroulées à Grande-Entrée les 4 et 5 mai. Le député des Îles-de-la-Madeleine, M. Germain Chevarie, était présent pour souhaiter une bonne saison à tous les « travailleurs de la mer », alors que M. Mario Cyr, photographe et caméraman sous-marin de renommée internationale, était l'invité d'honneur tout au long de cette fin de semaine.



Photo : © Thierry Marcoux, MAPAQ

LA VEILLE DE LA MISE À L'EAU

Les activités ont débuté avec les grandes retrouvailles du printemps. En Gaspésie, le 27 avril, les participants de la Nuit des homardiens se sont rejoints à la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils pour déguster un menu aux spécialités gaspésiennes, discuter autour d'un verre et souligner l'importance des pêches pour la région. Aux Îles-de-la-Madeleine, le traditionnel Rendez-vous des travailleurs de la mer, suivi d'un souper aux saveurs de la mer, a eu lieu le 4 mai. L'occasion était bien choisie pour rendre hommage à M. Germain Chevarie, qui a annoncé son retrait de la vie politique à l'automne prochain. L'arrivée de pêcheurs de la relève, qui en étaient à leurs derniers préparatifs, a également été soulignée.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Lessard, a profité de ce moment de l'année pour faire quelques annonces d'intérêt pour le secteur :

- Le lancement du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025;
- Le lancement du Plan d'action ministériel pour l'industrie maricole 2018-2025;
- La mise en place du Programme de soutien à l'achat d'une première entreprise de pêche commerciale 2018-2022;
- L'instauration du Programme pour des phénomènes naturels exceptionnels en mariculture 2018-2020;
- Le déploiement de la campagne de promotion des poissons et des fruits de mer du Québec intitulée *Pêchés ici, mangés ici – Élevés ici, mangés ici.*

LE GRAND DÉPART

En Gaspésie, les activités ont repris très tôt le matin du 28 avril, alors que pêcheurs, familles, amis et dignitaires se sont réunis au café de la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils dès 3 heures du matin. La pluie annoncée pour la matinée s'est ensuite arrêtée et tous ont eu le loisir de saluer les pêcheurs et de leur souhaiter une excellente saison. Puis, vers 4 heures 30, un peu plus de 150 homardiens ont quitté les quais du sud de la Gaspésie pour mettre à l'eau leurs premières trappes. Cependant, les homardiens du quai de Grande-Rivière ont dû patienter trois jours de plus avant de prendre le large, car la débâcle de La Grande Rivière a causé une accumulation de glace dans leur havre de pêche, rendant les opérations risquées. Les trois jours perdus devraient leur être restitués à la fin de la saison. Cette année, les casiers de la région utilisés pour capturer le crustacé se monteront à près de 40 000.

Dans l'archipel madelinot, les activités entourant la mise à l'eau se sont poursuivies le 5 mai avec le déjeuner mettant en valeur les produits marins. Toutefois, les forts vents ont obligé les autorités fédérales à reporter le grand départ prévu pour le 5 mai, à 5 heures, au dimanche 6 mai à 10 heures. Ainsi, les membres des familles, les amis et les visiteurs ont eu plus de temps pour venir saluer les équipages sur les différents quais des Îles. Une fois le signal de départ envoyé, les 325 homardiens ont pris la mer pour tendre leurs 88 725 cages, marquant ainsi l'ouverture de la 143^e saison de pêche aux Îles-de-la-Madeleine.

Le Ministère est fier de contribuer au rayonnement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales et souhaite une bonne saison à toutes et à tous!



Photo : © Nigel Quinn

LES HYDROCARBURES DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT : UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE

Par **Julie Boyer**

de la Direction régionale de la Gaspésie

Les membres du réseau d'innovation intersectoriel Notre Golfe ont récemment lancé, sous la direction de M. Philippe Archambault, de M^{me} Irene R. Schloss, de M^{me} Cindy Grant et de M. Steve Plante, un livre sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux associés à d'éventuelles exploration et exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Cet ouvrage est le résultat des travaux et des réflexions menés par des membres de ce réseau d'experts, à l'œuvre depuis trois ans.

L'ouvrage porte sur l'hydrographie, la toxicité et l'impact environnemental des déversements sur les organismes et le milieu marins, sur les effets potentiels des facteurs de stress sur l'écosystème, sur l'encadrement réglementaire, sur l'éducation et sur d'autres sujets d'intérêt. Ce recueil d'informations objectives et factuelles est destiné aux lecteurs en quête de solutions et les aidera sans doute à prendre des décisions éclairées.

Le réseau Notre Golfe réunit des acteurs clés des sciences naturelles et sociales qui montrent un intérêt pour l'étude de l'environnement socioécologique du golfe du Saint-Laurent en relation avec une éventuelle exploitation des hydrocarbures. Il bénéficie d'un financement provenant du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et profite de la collaboration de divers partenaires, dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Soulignons que le livre peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet du réseau Notre Golfe à l'adresse suivante : <http://notregolfe.ca>.